

ADMTC

Agence pour le développement et
la mutualisation des titres certifiés

METIERS, FONCTIONS ET ACTIVITES VISES PAR LE TITRE EXPERT EN INGENIRIE INFORMATIQUE APPLIQUEE (EXTRAIT DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION)

Année 2013-2014

DESIGNATION DU METIER ET DES FONCTIONS

L'Expert en Ingénierie Informatique Appliquée, selon sa spécialisation et le type d'entreprise qu'il intègre, peut être amené à exercer les métiers suivants :

Ingénieur Systèmes et Réseaux
Ingénieur Etudes et développement
Ingénieur temps réel et Systèmes embarqués
Chef de projet informatique
Responsable Informatique
Consultant NTIC

DESCRIPTION DES ACTIVITES

Le système d'Information (SI) est un ensemble organisé de ressources matérielles, logicielles, humaines, procédurales et de données. Il permet de regrouper classer, traiter et diffuser de façon circonstanciée de l'information sur un environnement donné. Dans le contexte de cet environnement, l'expert doit en permanence s'assurer :

- des mutations nécessaires du SI en cohérence avec le schéma directeur et les orientations de l'entreprise et des évolutions technologiques ;
- de la qualité et du bon dimensionnement des solutions qu'il propose **en intégrant les contraintes technique, fonctionnelles et budgétaires** ;
- de la **bonne interaction** de l'ensemble.

En pratique, il conseille les décideurs de l'entreprise sur les évolutions technologiques et solutions techniques nouvelles dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les moyens informatiques ou télécoms et les besoins des utilisateurs, en veillant au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité. Il est amené à concevoir, réaliser et développer les architectures et les solutions techniques des applications ou des réseaux de communication, en assurant le pilotage du projet tant sur les aspects techniques que managériaux.

Son activité se concentre donc, à partir des audits qu'il réalise, sur la conception des composants des architectures matérielles ou logicielles, l'ordonnancement de leur mise en service, **le pilotage** et la supervision des opérations de développement, d'intégration, de validation-test, de recettage et de déploiement, sur la base d'un cahier des charges qu'il peut être amené à rédiger. Dans tous les cas, il veille au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité. Enfin, il doit être capable de gérer et coordonner les moyens humains nécessaires au bon déroulement du projet.

Expert en ingénierie informatique appliquée, il est à la fois en capacité d'analyser la situation globale du commanditaire du point de vue de ses métiers, de ses ressources et de concevoir des solutions pointues à mettre en œuvre. Compte tenu de la complexité de sa mission, il occupe une fonction déterminante dans l'alignement stratégique de l'entreprise le situant, de fait, au niveau I des nomenclatures d'emploi.

Il intervient dans trois grands types d'activités :

A1.AUDIT DU SI OU DE SES COMPOSANTS

Cette phase de travail consiste à analyser le lien entre les processus métiers de l'entreprise et le système d'information :

- a. Mise en place d'études d'opportunité et de faisabilité de projets
- b. Identification des spécifications et des composants techniques d'un système d'information
- c. Conception et présentation d'une maquette

A2.CONCEPTION DE LA SOLUTION FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE

Cette étape permet de définir les conditions de réalisation des évolutions et extensions fonctionnelles du système d'information consignées dans un cahier des charges :

- a. Présentation du détail des spécifications fonctionnelles et techniques
- b. Définition des modalités de contrôle de la réalisation de l'intervention
- c. Organisation du déroulement du projet
- d. Pilotage de la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques

A3.PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION RETENUE

Au cours de cette phase, il supervise le développement des différents lots pour procéder au déploiement.

- a. Supervision du développement des différents lots
- b. Conception des plans et jeux de tests
- c. Diagnostic des dysfonctionnements
- d. Pilotage de la rédaction des documents et supports techniques
- e. Ordonnancement du déploiement du projet
- f. Supervision de la qualité de la bonne information et de la formation des équipes